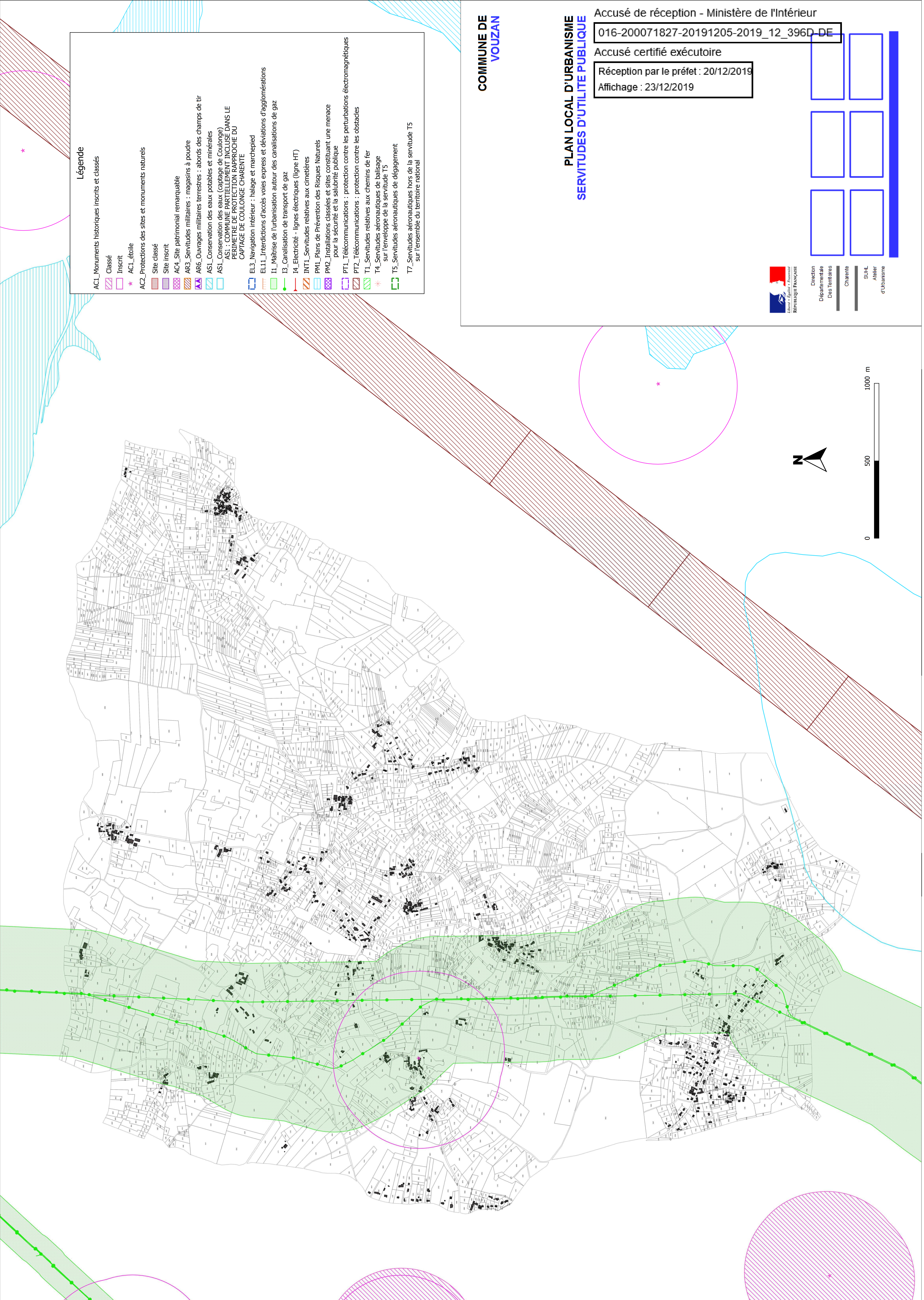




ACL_Monuments historiques inscrits et classés

Classé

Inscrit

ACL_étoile

AC2_Protections des sites et monuments naturels

Site classé

Site inscrit

AC4_Site patrimonial remarquable

AR3_Servitudes militaires : magasins à poudre

AR6_Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir

ASL_Conservation des eaux potables et minérales

AS1_Conservation des eaux (captage de Coulonge)

AS1 : COMMUNE PARTICIPELLEMENT INCLUSE DANS LE PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE DU CAPTAGE DE COULONGE CHARENTE

EL3_Navigation intérieure : halage et marche pied

EL11_Interdictions d'accès voies express et déviations d'agglomérations

I1_Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz

I3_Canalisation de transport de gaz

I4_Electricité - lignes électriques (ligne HT)

INT1_Servitudes relatives aux cimetières

PM1_Plans de Prévention des Risques Naturels

PM2_Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PT1_Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques

PT2_Télécommunications : protection contre les obstacles

T1_Servitudes relatives aux chemins de fer

T4_Servitudes aéronautiques de balisage sur l'enveloppe de la servitude T5

T5_Servitudes aéronautiques de déagagement

T7_Servitudes aéronautiques hors de la servitude T5 sur l'ensemble du territoire national

Légende

COMMUNE DE
VOUZAN

PLAN LOCAL D'URBANISME
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20191205-2019_12_396D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2019

Affichage : 23/12/2019



Direction
Départementale
Des Territoires

Charente

SU-L
Atelier
d'Urbanisme